

GLOBAL RÉACTIF M

FONDS COMMUN DE PLACEMENT (FCP) DE DROIT FRANCAIS

RAPPORT ANNUEL

Exercice clos le 30 septembre 2019



MYRIA ASSET MANAGEMENT

Siège social : 32 avenue d'Iéna 75116 PARIS
Société par Actions Simplifiée à Conseil de Surveillance au capital de 1 500 000 € - RCS Paris 804 047 421
Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP-14000039

SOMMAIRE

Acteurs	3
Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion...	4
Autres informations.....	11
Rapport d'activité de l'OPCVM maître « GLOBAL RÉACTIF M »	12
Rapport certifié du commissaire aux comptes	125
• Comptes annuels	
- Bilan Actif	
- Bilan Passif	
- Hors-Bilan	
- Compte de Résultat	
• Annexes aux comptes annuels	
- Règles et méthodes comptables	
- Evolution de l'actif net	
- Compléments d'information	
• Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels au 30 septembre 2019	

Acteurs

Société de gestion : MYRIA ASSET MANAGEMENT

Société par Actions Simplifiée à Conseil de surveillance au capital de 1 500 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 804 047 421
Société de gestion agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 14 octobre 2014 sous le numéro GP-14000039
Siège social : 32 Avenue d'Iéna 75116 Paris - France

Gestionnaire financier par délégation : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France (une société de gestion du groupe BNP PARIBAS)

Société par Actions Simplifiée
Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers le 19 avril 1996
Siège social : 1, boulevard Haussmann - 75009 PARIS - FRANCE
Adresse postale : TSA 47000 - 75318 PARIS Cedex 09 - FRANCE

La délégation de la gestion financière porte sur l'ensemble des actifs du FCP. Elle est effectuée conformément aux règles de déontologie applicables en la matière, conformément aux dispositions réglementaires relatives aux OPC et au prospectus.

Sous-délégataire de la gestion financière : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT UK LIMITED

Société de gestion de portefeuille agréée par la Financial Conduct Authority.
Siège social : 5 Aldermanbury Square - London EC2V 7BP - UNITED KINGDOM

Dépositaire : CACEIS Bank

Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 420 000 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 692 024 722
Établissement de crédit agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)
Siège social : 1-3, place Valhubert 75013 Paris - France

Gestionnaire Comptable par délégation de la Société de gestion : CACEIS Fund Administration

Société Anonyme au capital de 5 800 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 420 929 481
Siège social : 1-3, place Valhubert 75013 Paris - France

Commissaire aux comptes : DELOITTE & ASSOCIÉS, représenté par Olivier GALIENNE

6, place de la Pyramide - 92908 PARIS LA DEFENSE CEDEX - FRANCE

Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion

FORME JURIDIQUE : Fonds Commun de Placement (FCP) de droit Français

FONDS MULTI-PARTS : Non

CODE ISIN : FR0012817575

CLASSIFICATION : Le FCP est classé dans la catégorie suivante : néant.

AFFECTATION DES RÉSULTATS : Capitalisation

OBJECTIF DE GESTION

L'objectif de gestion du FCP est d'optimiser, sur un horizon de 5 ans, la performance du portefeuille en appliquant une stratégie d'allocation dynamique et diversifiée sur tous types de classes d'actifs, tout en respectant un objectif de volatilité annuelle fixé à 9%.

La gestion est mise en œuvre de façon discrétionnaire.

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

Compte tenu de son objectif de gestion discrétionnaire, le FCP ne peut être comparé à aucun indicateur de référence.

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Afin d'atteindre l'objectif de gestion tout en respectant un objectif de volatilité annuelle de 9%, le gestionnaire financier met en œuvre, de manière discrétionnaire, une stratégie d'allocation diversifiée sur tous types de classes d'actifs, notamment actions, obligations et autres titres de créance, taux, change, indices dans l'immobilier et indices de matières premières (hors matières premières agricoles). L'allocation entre les différentes classes d'actifs est dynamique et dépendra notamment des évolutions du marché et de leurs interprétations en termes de risque par le gestionnaire financier.

Le niveau d'exposition du FCP aux différentes classes d'actifs au sein du FCP sera déterminé selon une approche en budget de risque, en tenant compte :

- de l'objectif de volatilité annualisée de 9% en moyenne;
- des anticipations de volatilité réalisée pour chacune des classes d'actifs dans lesquelles le FCP est investi;
- du rendement ajusté du risque attendu par le gestionnaire financier pour chacune des classes d'actifs.

Le gestionnaire financier pourra, pour une classe d'actifs donnée, réduire l'investissement en cas de hausse de la volatilité pour cette classe d'actifs ou au contraire augmenter l'investissement en cas de baisse de la volatilité.

La gestion sera effectuée principalement à partir d'une sélection d'OPC et d'ETF, de produits dérivés et/ou de titres en direct. Les instruments sont retenus d'après leur capacité à répondre à une allocation d'actifs visée.

Le risque global du FCP est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement tel qu'exprimé à la section « Risque global » ci-après.

L'exposition du FCP aux marchés des pays émergents non OCDE est limitée à 50% maximum de l'actif net du portefeuille.

L'exposition du FCP aux valeurs issues de petites capitalisations cotées est limitée à 30 % maximum de l'actif net du portefeuille.

La sensibilité du FCP est comprise entre -4 et +15.

Les titres détenus par le FCP seront libellés en euro, ainsi qu'en autres devises de pays de l'OCDE et de pays émergents non OCDE. Dans le cadre de la gestion, une stratégie de couverture du risque de change pourra être mise en œuvre. L'exposition du FCP au risque de change pourra être égale à 100% de l'actif net maximum.

Le FCP n'investira pas directement dans des véhicules de titrisation en direct. Néanmoins il est possible qu'il investisse dans des OPC qui en détiennent (notamment des Assets Backed Commercial Paper).

PROFIL DE RISQUE DU FCP

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par le gestionnaire financier par délégation. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers.

Au travers des investissements du FCP, les risques pour le porteur sont les suivants :

➤ **Risque de marché**

La fluctuation du cours des actions peut avoir une influence positive ou négative sur la valeur liquidative du FCP. Le risque de marché est le risque d'une baisse générale du cours des actions. Le FCP peut présenter un risque actions en raison notamment de son investissement indirect en petites et moyennes capitalisations. Cependant, ce type d'investissement ne sera pas prédominant dans la gestion de ce fonds.

➤ **Risque actions**

Il s'agit du risque de baisse, des actions et/ou des indices, lié à l'investissement et/ou à l'exposition du portefeuille en actions ou à des indices. En cas de forte hausse des marchés actions, la hausse de la valeur liquidative du FCP sera moindre que celle du marché. Risque lié aux sociétés de petites et moyennes capitalisations : les investissements du FCP sont possibles sur les actions de petites capitalisations. Le volume de ces titres cotés en bourse est réduit, les mouvements de marché sont donc plus marqués, à la hausse comme à la baisse, et plus rapides que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative du fonds pourra donc avoir le même comportement.

➤ **Risque de taux**

En raison de sa composition, le FCP est soumis à un risque de taux. En effet, une partie du portefeuille peut être investi en produits de taux d'intérêt. La valeur des titres peut diminuer après une évolution défavorable du taux d'intérêt. En général, les prix des titres de créance augmentent lorsque les taux d'intérêt baissent, et baissent lorsque les taux d'intérêt augmentent.

➤ **Risque de change**

Le risque de change est le risque de baisse des devises d'investissement par rapport à la devise de référence du portefeuille Euro. La fluctuation des monnaies par rapport à l'euro peut avoir une influence positive ou négative sur la valeur de ces instruments.

➤ **Risque de perte en capital**

Le risque en capital résulte d'une perte lors de la vente d'une part à un prix inférieur à celui payé à l'achat.

➤ **Risque lié à la gestion discrétionnaire**

Le style de gestion discrétionnaire du FCP repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions, obligations). Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

➤ **Risque lié aux marchés des pays émergents non OCDE**

Le portefeuille pourra être investi en titres sur les marchés des pays émergents non OCDE. Les investisseurs potentiels sont avisés que l'investissement dans ces pays amplifie les risques de marché et de crédit. Les mouvements de marché à la hausse comme à la baisse peuvent être plus forts et plus rapides sur ces marchés que sur les grandes places internationales. En outre, l'investissement dans ces marchés implique un risque de restrictions imposées aux investissements étrangers, un risque de contrepartie ainsi qu'un risque de manque de liquidité de certaines lignes du FCP.

Les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. La situation politique et économique de ces pays peut affecter la valeur des investissements.

➤ **Risque de surexposition**

Compte tenu notamment de l'utilisation de produits dérivés, le portefeuille du FCP pourra être en situation de surexposition (jusqu'à 200% de l'actif) sur les marchés sur lesquels intervient le gérant, la valeur liquidative du fonds peut par conséquent baisser de manière plus importante que les marchés sur lesquels il est exposé.

➤ **Risque de crédit**

Une partie du portefeuille peut être investi en obligations et autres titres à taux fixe. En cas de dégradation de la qualité des émetteurs (par exemple de leur notation par les agences de notations financière), la valeur des obligations peut baisser. Le risque de crédit est le risque de défaillance de l'emprunteur. En conséquence, le FCP est soumis au risque de défaut de paiement sur ses titres par certains émetteurs.

➤ **Risque de contrepartie**

Le FCP utilise des instruments financiers à terme, et/ou de gré à gré. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties éligibles, exposent potentiellement le FCP à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant la conduire à un défaut de paiement.

➤ **Risque lié à l'exposition à des titres spéculatifs**

Le FCP doit être considéré comme en partie spéculatif et s'adressant plus particulièrement à des investisseurs conscients des risques inhérents à l'exposition du FCP via des investissements dans des OPC à des titres dont la notation est basse ou inexistante. Ainsi, l'exposition du FCP à des titres spéculatifs pourra entraîner un risque de baisse de la valeur liquidative plus important.

➤ **Risque de volatilité**

Le FCP pourra être exposé à la volatilité implicite des marchés actions, taux, change et matière premières, à la hausse comme à la baisse, au travers d'OPC ou de produits dérivés. Par exemple, dans l'hypothèse d'un investissement positif sur la volatilité, la valeur liquidative du FCP pourra baisser en cas de baisse de la volatilité implicite.

➤ **Risque lié à la conclusion d'opérations avec des contreparties liées**

Lors de la conclusion de contrats financiers, le gestionnaire financier peut être conduit à traiter ce type d'opérations avec des contreparties liées au groupe auquel appartient le gestionnaire financier. Dans ce cas, il existe un conflit d'intérêt potentiel entre les intérêts des clients et les intérêts du groupe auquel appartient le gestionnaire financier. Le maintien d'une politique efficace de gestion des conflits d'intérêts par le gestionnaire financier permet dans ce cas d'assurer le respect de la primauté de l'intérêt de ses clients.

La description des risques, ci-dessus, ne prétend pas être exhaustive et les investisseurs potentiels doivent prendre connaissance du présent prospectus dans son intégralité et consulter des conseillers professionnels si nécessaire.

GARANTIE OU PROTECTION

Le FCP ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

COMPOSITION DE L'ACTIF

➤ **Les actifs hors dérivés intégrés**

Détention d'actifs et autres parts d'OPC

Le FCP peut investir jusqu'à 100% de son actif net en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou de droit européen.

Le FCP peut également investir jusqu'à 30% de son actif net en parts ou actions de FIA de droit français ou FIA établis dans d'autres États membres de l'Union Européenne ou de fonds d'investissement constitués sur le fondement d'un droit étranger dès lors qu'ils respectent les 4 critères de l'article R214-13 du code monétaire et financier.

Les OPCVM et FIA mentionnés ci-dessus peuvent être gérés par la Société de Gestion ou le gestionnaire financier ou des sociétés qui leur sont liées, notamment par des sociétés de gestion du groupe BNP Paribas, ainsi que par d'autres sociétés de gestion.

Actions et titres assimilés admis à la négociation détenus en direct

Le portefeuille du FCP pourra être investi dans des actions et titres assimilés admis à la négociation sur les marchés de la zone euro et/ou internationaux (pays de l'OCDE et pays émergents).

Les investissements sur ces types d'actifs seront effectués, dans la limite de 100% de l'actif net du FCP, en titres de sociétés de tous secteurs, de grande, moyenne ou petite capitalisation de pays appartenant à toutes les zones géographiques. L'investissement en titres de sociétés de moyenne ou petite capitalisation est limité à 30% maximum de l'actif net. Les investissements dans les valeurs des pays émergents sont limités à 20% maximum de l'actif net.

Trackers et ETF (Exchange traded funds)

L'OPCVM pourra avoir recours aux « trackers », OPC indiciels cotés dans la limite de 100% de son actif net.

Titres de créances et instruments du marché monétaire détenus en direct

En vue de permettre au gérant une diversification des placements, l'actif du FCP pourra également comprendre des actifs obligataires, titres de créance ou instruments du marché monétaire libellés en euro ou en devises de la zone euro ou internationaux (pays de l'OCDE et pays émergents). Il est précisé que, sur ce type d'actifs, l'exposition sur les pays émergents est limitée à 50% de l'actif net du portefeuille. Ces actifs investis sur les marchés de taux d'intérêt peuvent comprendre :

- des emprunts souverains, à savoir des instruments financiers émis ou garantis par un Etat membre de l'OCDE, par des collectivités territoriales d'un Etat membre de la Communauté européenne ou partie à l'accord sur l'Espace économique européen ou par un organisme international à caractère public dont font partie un ou plusieurs États membres de la Communauté Européenne ou partie à l'accord sur l'Espace économique européen ;
- des titres émis par des émetteurs du secteur privé en vue de bénéficier d'un rendement supérieur à celui des emprunts souverains.

Dans le cas où la société de gestion investirait sur des titres de créance ou des obligations directement, il procéderait à sa propre analyse pour évaluer la qualité de l'émetteur et de l'émission en sus de s'appuyer sur la recherche et les notations de crédit émises par les agences de notation.

De plus, le FCP pourra être exposé via des investissements en OPC jusqu'à 20% son actif net en émetteurs de catégorie spéculatif « High Yield » (hors titres non notés).

Répartition dette publique/ dette privée : Aucune contrainte n'est imposée au gestionnaire financier.

Duration : Aucune contrainte n'est imposée sur la duration des titres choisis par le gestionnaire financier.

Le FCP est géré dans géré à l'intérieur d'une fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt de - 4 à + 15.

Les titres de créances et instruments du marché monétaire pourront représenter jusqu'à 100% de l'actif net du FCP.

➤ **Les instruments dérivés**

Le FCP utilisera des instruments financiers à terme dont l'engagement résultant peut être évalué par la méthode du calcul de l'engagement. Le FCP peut intervenir sur les marchés à terme réglementés et/ou de gré à gré, français et/ou étrangers, autorisés par l'arrêté du 6 septembre 1989 et les textes le modifiant (pour les contrats d'instruments financiers uniquement) ou conclure des contrats financiers.

Le FCP peut recourir aux instruments et contrats suivants :

- futures sur actions, taux, change, volatilité, indices (notamment indices de matières premières hors matières premières agricoles) ;
- options listées sur actions, taux, crédit, change, volatilité, indices (notamment indices de matières premières hors matières premières agricoles) ;
- swaps sur actions et indices (notamment indices de matières premières hors matières premières agricoles).

De manière générale, le recours aux instruments dérivés permet notamment :

- de réaliser l'objectif de gestion, en s'exposant aux diverses classes d'actifs mentionnées dans la stratégie d'investissement,
- de couvrir le portefeuille des risques sur les actions, taux et /ou devises. Cette couverture pourra cependant s'avérer imparfaite.

Ces instruments financiers pourront être conclus avec des contreparties sélectionnées par le gestionnaire financier conformément à sa politique de « best execution », ces contreparties pourront être des sociétés liées au gestionnaire financier ou à la société de gestion.

Le FCP peut, pour la réalisation de son objectif de gestion, recevoir ou octroyer les garanties mentionnées à l'article L. 211-38 du code monétaire et financier conformément à la politique de risques du gestionnaire financier. Ces garanties pourront ainsi être des espèces, des instruments du marché monétaire, des obligations émises ou garanties par un membre de l'OCDE, des actions, des parts d'OPC à liquidité quotidienne, etc. Ces garanties feront l'objet de décote adaptée à chaque catégorie d'actifs conformément à la politique de risques du gestionnaire financier. Les garanties reçues en espèce pourront être réinvesties conformément à la réglementation en vigueur.

Le FCP pourra également recevoir en garantie, jusqu'à 100% de son actif net, des titres émis ou garantis par des États membres de l'OCDE conformément à la politique de risques du gestionnaire financier. Dans ce cadre, le FCP pourra recevoir en garantie des titres émis ou garantis par un seul Etat membre de l'OCDE éligible.

➤ **Les instruments intégrant des dérivés**

Le portefeuille pourra comprendre des obligations convertibles, obligations échangeables, obligations avec bons de souscription, obligations remboursables en actions ainsi que des droits et des warrants. Ces instruments seront négociés sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré.

De manière générale, le recours aux instruments dérivés permet notamment :

- d'exposer le portefeuille aux diverses classes d'actifs mentionnées dans la stratégie d'investissement,
- de couvrir le portefeuille des risques sur les actions, taux et /ou devises, ainsi que d'intervenir rapidement, notamment en cas de mouvements de flux importants liés aux souscriptions rachats et/ou à d'éventuelles fluctuations subites des marchés.

➤ **Liquidités**

Le FCP pourra détenir des liquidités à titre accessoire, notamment, pour faire face aux rachats de parts par les investisseurs. Le prêt d'espèces est prohibé.

➤ **Les dépôts**

L'OPCVM pourra avoir recours à des dépôts dans la gestion de l'allocation d'actif du FCP, en complément des produits de taux d'intérêt en vue d'assurer la gestion de la trésorerie du FCP dans la limite de 20% de l'actif net. Il pourra employer jusqu'à 20% de son actif dans des dépôts placés auprès d'un même établissement de crédit.

➤ **Les emprunts d'espèces**

Le FCP pourra être emprunteur d'espèces dans la limite de 10% de son actif et ceci uniquement de façon temporaire.

➤ **Les acquisitions et cessions temporaires de titres**

Néant.

CHANGEMENTS INTERVENUS

14 janvier 2019 : absorption par le fond GLOBAL REACTIF M, du fonds nourricier « UFF GLOBAL REACTIF I.

CHANGEMENTS ENVISAGÉS

Néant.

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

Préambule :

Conformément aux Directives UCITS V et AIFM, MYRIA ASSET MANAGEMENT a mis en place une politique de rémunération applicable aux collaborateurs dont les fonctions sont susceptibles d'influencer le profil de risque de la Société de Gestion ou des OPCVM et FIA gérés.

Le présent document est établi dans le prolongement de cette politique et vise à détailler les éléments quantitatifs et qualitatifs relatifs aux rémunérations versées au titre de l'exercice comptable 2018.

Éléments qualitatifs :

Conformément à la politique de rémunération de la Société de Gestion, la décision d'attribution des rémunérations est prise collégialement par le Conseil de Surveillance de MYRIA ASSET MANAGEMENT et présentée au comité des nominations et rémunérations du groupe UFF.

Le montant de ces rémunérations est apprécié sur la base des critères qualitatifs tels que déterminés dans la politique de rémunération (exemples : évaluation qualitative des résultats et performances individuels, appréciation du respect des procédures et de l'environnement de contrôle et de conformité...).

S'agissant des rémunérations variables, elles prennent exclusivement la forme de primes exceptionnelles ayant la nature de traitements et salaires. Compte tenu des montants déterminés au titre de l'exercice 2018, aucun versement en parts d'OPCVM ou de FIA ni report de versement n'ont été mis en œuvre.

Le Conseil de Surveillance procède annuellement à une revue indépendante de la politique de rémunération et veille à son respect par la Société de Gestion et à sa conformité à la réglementation.

Éléments quantitatifs :

Le personnel concerné ainsi que les rémunérations afférentes sont détaillés ci-dessous :

Effectif total sur l'année 2018 : 11, dont 7 preneurs de risque.

Rémunération brute totale versée au titre de l'année 2018 : 867 milliers d'euros, ventilée de la façon suivante :

1. en fonction des catégories de personnel :

- 689 milliers d'euros versés aux preneurs de risque,
- 177 milliers d'euros versés aux autres collaborateurs,

2. en fonction de la nature de la rémunération : (Toutes typologies de collaborateurs confondues)

- 694 milliers d'euros de rémunérations fixes,
- 172 milliers d'euros de rémunérations variables versées à 9 bénéficiaires.

Autres informations

Les commissions de mouvement sont perçues par la société de gestion. Des frais forfaitaires sont prélevés sur chaque transaction par le conservateur.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE

La société de gestion de portefeuille agit en toutes circonstances dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts et peut seule exercer les droits de vote attachés aux titres compris dans le fonds.

LA SÉLECTION ET L'ÉVALUATION DES INTERMÉDIAIRES ET CONTREPARTIES

Conformément au Règlement Général de l'AMF, la société de gestion a mis en place une « Politique de Meilleure Sélection / Meilleure exécution » des intermédiaires et contreparties, tenue à disposition des investisseurs sur le site internet de la société de gestion www.myria-am.com.

L'objectif de cette politique est de sélectionner, selon différents critères prédéfinis, les négociateurs et les intermédiaires dont la politique d'exécution permettra d'assurer le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres.

Pour toute information complémentaire, les porteurs de parts peuvent se reporter au rapport annuel du Fonds.

RISQUE GLOBAL

La méthode de calcul du risque global du FCP est celle du calcul de l'engagement telle que définie à l'article 411-73 et suivants du Règlement Général de l'AMF.

CRITÈRES ESG

Les informations sur les critères environnementaux, sociaux, et de qualité de gouvernance dans la politique d'investissement de cet OPCVM sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion : www.myria-am.com.

POLITIQUE DE DISTRIBUTION

Le FCP a opté pour le mode d'affectation des sommes distribuables suivant : capitalisation.

RÈGLES D'INVESTISSEMENT

Le FCP respectera les règles d'investissement et les ratios réglementaires définis par le Code Monétaire et Financier et par le Règlement Général de l'AMF.

RÈGLES SFTR

Au cours de l'exercice, le Fonds maître s'est conformé aux règles telles que définies dans le règlement SFTR pour le ré emploi des sommes reçues en collatéral des opérations de cessions temporaires.

Rapport d'activité de l'OPCVM maître

« GLOBAL RÉACTIF M »

LE RAPPORT DE GESTION DE THEAM. **OCTOBRE 2018 - SEPTEMBRE 2019**

Octobre 2018

En octobre, le fonds a souffert de la forte correction des actifs risqués. Les hausses de taux de la Federal Reserve, les inquiétudes liées aux tensions commerciales entre les US et la Chine, mais également une série d'indicateurs avancés en demi-teinte en Europe et en Asie ont fini par peser lourdement sur les marchés. Les actions américaines ont par exemple connu leur pire mois depuis 2011. Dans ce contexte, nous avons enregistré des pertes sur les indices actions développés et émergents. Dans le même temps, les actifs obligataires ont moins joué leur rôle de valeur refuge, dans la mesure où les pressions inflationnistes aux US ont pu limiter l'appréciation des obligations d'État. La dette émergente et le crédit privé aux entreprises ont quant à eux contribué négativement. Du côté des actifs de diversification, le Dollar et l'or ont bénéficié de flux d'investissement défensifs, tandis que l'immobilier coté et les matières premières ont reculé.

La hausse de la volatilité nous a conduits à ajuster la structure de portefeuille, en allégeant le poids des actions américaines. Dans une optique de couverture de portefeuille, nous avons également renforcé la stratégie optionnelle sur les actions européennes. Cette dernière a d'ailleurs permis de limiter l'impact de la correction de marché.

Novembre 2018

Le fonds s'inscrit en léger retrait sur le mois de novembre. Nous avons enregistré des gains sur les marchés actions américains et émergents, qui ont rebondi après la correction subie en Octobre, en partie grâce à une inflexion du discours de la Federal Reserve, plus accommodante. Ce coup de pouce de la Banque Centrale US, ainsi que des indicateurs économiques avancés en demi-teinte, ont également aidé les obligations d'État à progresser sur le mois. En revanche, les actions Européennes et le crédit privé aux entreprises ont contribué négativement. De plus, la dette émergente et les matières premières ont reculé, pénalisés notamment par la baisse des cours du pétrole. Les autres actifs de diversification n'ont pas affiché de contributions significatives.

Quant aux ajustements de portefeuille, nous avons réduit l'exposition aux actions japonaises, de façon à conserver un budget de risque stable sur cette classe d'actifs. En outre, nous avons allégé la taille des stratégies optionnelles de couverture, dans un contexte plus propice à un éventuel rebond des actions.

Décembre 2018

Le fonds a souffert en décembre de la forte correction des actifs risqués, l'indice S&P500 des grandes capitalisations américaines ayant par exemple connu son pire mois depuis la crise financière de 2008/2009. Nos investissements sur les marchés actions ont contribué négativement (cette contribution étant partiellement atténuée dans le cas des actions européennes par notre stratégie optionnelle de couverture optionnelle sur l'indice Euro Stoxx 50). L'immobilier coté s'est également inscrit en fort recul. En revanche, les actifs émergents ont mieux résisté, la dette souveraine s'inscrivant même en légère hausse. De plus, nous avons enregistré des gains sur les obligations d'État US et européennes, soutenues par des indicateurs économiques en demi-teinte. Quant aux actifs de diversification, les matières premières ont légèrement reculé sur le mois.

Dans un contexte de remontée de la volatilité, nous avons adapté la structure de portefeuille en réduisant l'exposition aux indices actions des pays développés (US, Europe, Japon). A l'opposé du choc de volatilité survenu en février, qui s'était avéré de courte durée, la correction de marché initiée en octobre a été accompagnée d'une aversion pour le risque plus durable et significative. L'exposition

globale du fonds aux marchés actions reflète ce nouvel environnement de marché. Ces éléments justifient en outre le maintien de notre stratégie optionnelle de couverture.

Janvier 2019

Le fonds a débuté l'année en affichant un rebond significatif de performance, nourri en partie par les contributions positives des investissements sur les marchés actions. Après la correction subie en décembre, le positionnement de marché était plus favorable et la Federal Reserve a adopté un ton bien plus accommodant, ces deux facteurs permettant aux indices de progresser malgré des indicateurs économiques en retrait. Toutes les zones géographiques ont bénéficié de l'appétit pour le risque des investisseurs. Les actifs obligataires ont également contribué positivement, plus particulièrement le crédit privé aux entreprises et la dette émergente. Du côté des actifs de diversification, les matières premières, l'or et l'immobilier coté ont enregistré des gains tandis que le Dollar US a reculé.

Quant aux ajustements de portefeuille, nous avons continué de réduire l'exposition aux actions américaines. De façon plus significative, nous avons allégé le poids des obligations d'État, notamment aux US, ainsi que le poids du crédit "Investment Grade" européen. En outre, avec une approche prudente, nous avons conservé des stratégies optionnelles sur les indices actions américains et européens.

Février 2019

Le fonds a débuté l'année en affichant un rebond significatif de performance, nourri en partie par les contributions positives des investissements sur les marchés actions. Après la correction subie en décembre, le positionnement de marché était plus favorable et la Federal Reserve a adopté un ton bien plus accommodant, ces deux facteurs permettant aux indices de progresser malgré des indicateurs économiques en retrait. Toutes les zones géographiques ont bénéficié de l'appétit pour le risque des investisseurs. Les actifs obligataires ont également contribué positivement, plus particulièrement le crédit privé aux entreprises et la dette émergente. Du côté des actifs de diversification, les matières premières, l'or et l'immobilier coté ont enregistré des gains tandis que le Dollar US a reculé.

Quant aux ajustements de portefeuille, nous avons continué de réduire l'exposition aux actions américaines. De façon plus significative, nous avons allégé le poids des obligations d'État, notamment aux US, ainsi que le poids du crédit "Investment Grade" européen. En outre, avec une approche prudente, nous avons conservé des stratégies optionnelles sur les indices actions américains et européens.

Mars 2019

Le fonds a clôturé le trimestre sur une note positive. Les contributions les plus significatives sont venues des investissements obligataires, qui ont bénéficié d'une rhétorique très accommodante de la part des grandes Banques Centrales que sont la Federal Reserve et la Banque Centrale Européenne. Les obligations d'État européennes et le crédit privé Investment Grade ont plus particulièrement contribué à la performance mensuelle. Les positions sur les marchés actions ont également progressé, en dépit de quelques inquiétudes sur le front de la production industrielle, en grande partie grâce aux conditions financières assouplies. Quant aux actifs de diversification, les matières premières ont légèrement reculé. Nous avons en revanche enregistré des gains sur l'immobilier coté et le Dollar US.

Au cours du mois, nous avons augmenté le poids des investissements en actions, en particulier sur les États-Unis, le Japon et les pays émergents, dans un contexte de moindre volatilité et de plus grand appétit pour le risque. Le poids des matières premières a lui aussi été revu à la hausse. Dans le même temps, nous avons prolongé les stratégies de couverture optionnelle sur les indices actions des pays développés.

Avril 2019

Après quatre mois consécutifs de progression, le fonds a enregistré une performance négative en mai. Le renouvellement des tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine, ainsi que des indicateurs économiques avancés en demi-teinte, ont provoqué la correction des marchés financiers. Nos positions sur les indices actions des pays développés et émergents ont contribué négativement, expliquant la majeure partie de la performance du fonds. Du côté des taux d'intérêt, les obligations d'État ont

bénéficié de leur statut de valeur refuge, tandis que la dette émergente et le crédit privé aux entreprises ont souffert du regain d'aversion pour le risque. Quant aux actifs de diversification, les matières premières ont reculé sur le mois, pénalisées notamment par la baisse des cours du pétrole.

Concernant les ajustements de portefeuille, nous avons renforcé le poids des actions américaines et japonaises, dans un contexte de normalisation de volatilité malgré les tensions commerciales. L'exposition aux obligations d'État a de même été augmentée. Enfin, nous avons partiellement bénéficié des stratégies optionnelles de couverture sur les actions européennes et américaines.

Mai 2019

Après quatre mois consécutifs de progression, le fonds a enregistré une performance négative en mai. Le renouvellement des tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine, ainsi que des indicateurs économiques avancés en demi-teinte, ont provoqué la correction des marchés financiers. Nos positions sur les indices actions des pays développés et émergents ont contribué négativement, expliquant la majeure partie de la performance du fonds. Du côté des taux d'intérêt, les obligations d'État ont bénéficié de leur statut de valeur refuge, tandis que la dette émergente et le crédit privé aux entreprises ont souffert du regain d'aversion pour le risque. Quant aux actifs de diversification, les matières premières ont reculé sur le mois, pénalisées notamment par la baisse des cours du pétrole.

Concernant les ajustements de portefeuille, nous avons renforcé le poids des actions américaines et japonaises, dans un contexte de normalisation de volatilité malgré les tensions commerciales. L'exposition aux obligations d'État a de même été augmentée. Enfin, nous avons partiellement bénéficié des stratégies optionnelles de couverture sur les actions européennes et américaines.

Juin 2019

La valeur liquidative du fonds a fortement progressé en juin, grâce à des gains significatifs à la fois sur les marchés actions et les actifs obligataires. Les indicateurs économiques avancés ont plutôt déçu sur la période, mais les anticipations d'assouplissement monétaire de la part de la Réserve Fédérale américaine et de la BCE ont soutenu les marchés financiers. Dans ce contexte, les actions US et européennes ont contribué positivement. Quant aux taux d'intérêt, les obligations d'État ont apprécié le discours accommodant des Banques Centrales. De plus, la dette émergente et le crédit privé aux entreprises ont bénéficié du regain d'appétit pour le risque des investisseurs. Enfin, du côté des actifs de diversification, le constat est plus nuancé, avec une contribution négative de l'immobilier coté.

Dans un environnement de marché marqué par les tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine, la légère remontée de la volatilité sur les marchés obligataires nous a conduits à alléger l'exposition aux obligations d'État européennes. L'activité optionnelle de couverture de portefeuille a de plus été renforcée, à la fois sur les actions et les taux d'intérêt.

Juillet 2019

Le fonds a enregistré une performance positive en juillet, grâce aux gains réalisés à la fois sur les actions et obligations, dans un contexte fortement influencé par les banques centrales. Les effets les plus importants sont venus de la Banque centrale européenne qui a délivré un message accommodant. Les obligations d'État européennes et le crédit privé aux entreprises ont largement contribué à la performance mensuelle du fonds. Les positions en actions ont également progressé, sauf sur les marchés émergents, malgré les tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine. En ce qui concerne les actifs de diversification, les matières premières, l'immobilier coté et le dollar américain ont eu un impact positif. S'agissant des ajustements de portefeuille, la normalisation continue de la volatilité des marchés a pour effet d'accroître l'exposition du portefeuille aux actions émergentes. Nous avons aussi renforcé et étendu les échéances des stratégies de couverture sur actions américaines et européennes.

Aout 2019

En dépit de pertes réalisées sur les marchés actions, le fonds affiche une performance légèrement positive en août. Dans un contexte d'aggravation des tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine et de publications économiques décevantes, les indices actions des pays développés et émergents ont subi une correction. D'un autre côté, les obligations d'État ont contribué positivement, notamment

en Europe avec une poursuite de la forte détente des rendements. Le crédit privé Investment Grade a également bénéficié de ce mouvement. De plus, l'immobilier coté a rebondi après plusieurs mois en demi-teinte. Quant aux actifs de diversification, peu de contributions notables, les cours des matières premières restant par exemple inchangés sur le mois.

La structure du portefeuille a été ajustée sur la période, avec une diversification accrue grâce à l'introduction de positions sur le crédit privé aux États-Unis, ainsi que sur la dette émergente en devises locales. Nous avons en outre augmenté l'exposition aux matières premières et à l'immobilier coté. Dans le même, l'exposition aux obligations d'État, au crédit privé européen et aux actions américaines a été réduite. Nous maintenons notre activité de couverture optionnelle, en ayant toutefois pris quelques profits à la faveur de la correction de marché début août.

Septembre 2019

En septembre, le fonds a bénéficié du fort rebond des actions des pays développés, portées par une inflexion de nouveau accommodante de la politique monétaire de la BCE et de la Réserve Fédérale américaine. Les performances des marchés émergents ont été plus contrastées, en partie à cause des tensions commerciales entre la Chine et les États-Unis. Quant aux taux d'intérêt, les obligations d'État et le crédit privé ont contribué négativement, dans un contexte de légère remontée des rendements. Du côté des actifs de diversification, nous avons enregistré des gains sur l'immobilier coté et les matières premières (le pétrole s'étant apprécié en liaison avec les tensions dans la péninsule Arabique). Au cours du mois, nous avons renforcé l'exposition au secteur de l'immobilier coté, et allégé le poids de la dette émergente et des matières premières. En parallèle, nous avons introduit de nouvelles stratégies optionnelles de couverture sur les marchés obligataires.

Performances :

Sur l'exercice arrêté au 30 septembre 2019, le fonds a réalisé une performance de 8,02% sur 12 mois.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Rapport certifié du commissaire aux comptes

GLOBAL REACTIF M

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
MYRIA AM

32, avenue d'Iena
75116 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2019

GLOBAL REACTIF M

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
MYRIA AM

32, avenue d'Iena
75116 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2019

Aux porteurs de parts du FCP GLOBAL REACTIF M,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif GLOBAL REACTIF M constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 29 septembre 2018 à la date d'émission de notre rapport,

et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme

significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 14 janvier 2020

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Olivier GALIENNE

GLOBAL REACTIF M

COMPTES ANNUELS

30/09/2019

BILAN ACTIF AU 30/09/2019 EN EUR

	30/09/2019	28/09/2018
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts	0,00	0,00
Instruments financiers	41 387 692,57	38 578 389,25
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<i>Titres de créances négociables</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Autres titres de créances</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	40 758 780,02	38 154 115,68
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	40 758 780,02	38 154 115,68
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	628 912,55	424 273,57
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	628 912,55	424 273,57
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	853 621,88	3 511 989,13
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	853 621,88	3 511 989,13
Comptes financiers	263 147,13	81 228,67
Liquidités	263 147,13	81 228,67
Total de l'actif	42 504 461,58	42 171 607,05

BILAN PASSIF AU 30/09/2019 EN EUR

	30/09/2019	28/09/2018
Capitaux propres		
Capital	39 462 305,63	40 348 793,80
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	2 109 054,19	271 564,89
Résultat de l'exercice (a, b)	330 158,47	222 830,15
Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	41 901 518,29	40 843 188,84
Instruments financiers	585 091,95	392 653,91
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	585 091,95	392 653,91
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	585 091,95	392 653,91
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	17 850,21	104 743,99
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	17 850,21	104 743,99
Comptes financiers	1,13	831 020,31
Concours bancaires courants	1,13	831 020,31
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	42 504 461,58	42 171 607,05

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/09/2019 EN EUR

	30/09/2019	28/09/2018
Opérations de couverture		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Options		
CBOT YST 10 A 10/2019 PUT 129	104,82	0,00
CBOT YST 10 A 11/2019 PUT 128,5	648,94	0,00
CBOT YST 10 A 11/2019 PUT 129,5	871,92	0,00
DJ EURO STOXX 50 ' 11/2019 PUT 3300	161 410,53	0,00
DJ EURO STOXX 50 ' 11/2019 PUT 3425	107 083,50	0,00
DJ EURO STOXX 50 ' 12/2019 PUT 3150	38 907,01	0,00
DJ EURO STOXX 50 ' 12/2019 PUT 3200	75 957,90	0,00
DJ EURO STOXX 50 10/2018 PUT 3250	0,00	213 475,08
DJ EURO STOXX 50 11/2018 PUT 3200	0,00	429 651,47
DJ EURO STOXX 50 12/2018 PUT 3200	0,00	297 564,12
EUREX EURO BUND 10/2019 PUT 172	717 213,00	0,00
EUREX EURO BUND 11/2019 PUT 170	101 413,50	0,00
EUREX EURO BUND 11/2019 PUT 172	978 588,00	0,00
S&P 500 INDEX 11/2019 PUT 2725	126 206,81	0,00
S&P 500 INDEX 12/2019 PUT 2725	94 655,11	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
CME EC EURUSD 1219	18 280 850,24	0,00
EC EURUSD 1218	0,00	11 178 586,79
EUR DJE 600 EUR 1218	0,00	7 065 150,00
EUR DJE 600 EUR 1219	2 484 755,00	0,00
EUR XEUR FOAT E 1218	0,00	2 718 900,00
FNXD USD Indi 1219	1 085 756,58	0,00
NEW FNXD USD In 1218	0,00	977 846,21
NK2 TOKYO NIK 1218	0,00	2 014 372,39
NK2 TOKYO NIK 1219	2 302 966,10	0,00
NYS NYL MSCI EM 1218	0,00	993 179,08
NYS NYL MSCI EM 1219	2 792 210,34	0,00
SP 500 MINI 1218	0,00	5 649 191,47
SP 500 MINI 1219	1 088 633,04	0,00
TY CBOT YST 1 1218	0,00	9 501 682,65
TY CBOT YST 1 1219	7 025 253,56	0,00
XEUR FBTP BTP 1218	0,00	3 467 520,00

HORS-BILAN AU 30/09/2019 EN EUR

	30/09/2019	28/09/2018
XEUR FBTP BTP 1219	3 062 640,00	0,00
XEUR FGBL BUN 1218	0,00	4 128 540,00
XEUR FGBL BUN 1219	2 439 500,00	0,00
XEUR FOAT EUR 1219	2 384 340,00	0,00
Options		
DJ EURO STOXX 50 10/2018 PUT 3150	0,00	111 226,92
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/09/2019 EN EUR

	30/09/2019	28/09/2018
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	1 046,61	-68,16
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	1 490,30
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	544 134,28	404 984,44
Total (1)	545 180,89	406 406,58
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	7 009,02	4 414,31
Autres charges financières	0,00	0,00
Total (2)	7 009,02	4 414,31
Résultat sur opérations financières (1 - 2)	538 171,87	401 992,27
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	201 357,69	190 535,72
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	336 814,18	211 456,55
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-6 655,71	11 373,60
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	330 158,47	222 830,15

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant les cours des devises au jour de l'évaluation publiés par la Banque Centrale Européenne.

Les instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

=> *Instruments financiers cotés*

Les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisées au cours de clôture des marchés du jour appelé J de calcul de la valeur liquidative, soit en fonction de zone d'appartenance du marché :

Zone Asie : cours d'ouverture (J)

Zone Europe : cours de clôture (J-1)

Zone Amérique : cours de clôture (J-1)

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées à une moyenne de cours de clôture de la veille du jour de l'évaluation communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Opérations à terme fermes et conditionnelles

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés ou assimilés sont valorisés pour le calcul de la valeur liquidative du jour (J) :

Zone Asie : au cours d'ouverture du jour (J)

Zone Europe : au cours de compensation de (J -1)

Zone Amérique : au cours de compensation de (J -1).

=> *OPC et fonds d'investissement non cotés*

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

=> *Titres de créance négociables*

Les Titres de Créance Négociables et valeurs assimilées seront évalués de façon actuarielle sur la base d'une courbe de taux majorée le cas échéant d'un écart représentatif de la valeur intrinsèque de l'émetteur.

Les Titres de Créance Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence la veille du jour de l'évaluation, défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- Les TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

- Les TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ou taux équivalent dans la devise considérée.
- Les TCN d'une durée de vie résiduelle inférieure à trois mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.
Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché de la veille du jour de l'évaluation communiqué quotidiennement par les Spécialistes en Valeurs du Trésor.

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués à leur valeur probable de négociation, déterminée à partir d'éléments tels que : valeur d'expertise, transactions significatives, rentabilité, actif net, taux de marché et caractéristiques intrinsèques de l'émetteur ou tout élément prévisionnel.

Les produits de taux des émetteurs privés sont valorisés, à partir d'un modèle d'actualisation au prix de marché de la veille du jour de l'évaluation. A partir des cours d'un panel de contributeurs et des relevés des courbes de taux, un écart de signature « spread » est déterminé pour fixer le prix de marché du titre. A défaut de contributeurs, un écart de signature est estimé par la société de gestion à partir de titres comparables du même émetteur.

Dans l'hypothèse où la société de gestion estime que le cours coté n'est pas représentatif de la valeur de marché d'un titre, l'évaluation du titre relève de sa responsabilité en conformité avec les dispositions réglementaires.

Les contrats sont évalués selon les méthodes suivantes :

=> Acquisitions et cessions temporaires de titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Les contrats sont évalués à leur valeur de marché de la veille du jour de l'évaluation compte tenu des conditions des contrats d'origine.

Toutefois, les contrats d'échange de taux d'intérêts (swaps) dont la durée de vie lors de leur mise en place est inférieure à trois mois sont évalués selon les principes de la méthode « simplificatrice » consistant dans l'évaluation du différentiel d'intérêts sur la période courue.

=> Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises (swaps)

Ces contrats sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêt et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

=> Les swaps d'indice et autres swaps

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché de la veille du jour de l'évaluation ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Les dépôts, autres avoirs créances ou dettes sont évalués selon les méthodes suivantes :

La valeur des espèces détenues en compte, des créances en cours et des dépenses payées d'avance ou à payer est constituée par leur valeur nominale, convertie le cas échéant dans la devise de comptabilisation au cours du jour de valorisation publié par la Banque Centrale Européenne.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.
 Les frais de gestion sont intégralement versés à la société de gestion qui prend en charge l'ensemble des frais de fonctionnement des OPC.
 Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.
 Les taux appliqués sur la base de l'actif net sont de 0,50 % TTC pour la part M.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.
 Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

<i>Sommes Distribuables</i>	<i>Parts « M »</i>
Affectation du résultat net	Capitalisation
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/09/2019 EN EUR

	30/09/2019	28/09/2018
Actif net en début d'exercice	40 843 188,84	29 408 211,71
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	1 937 112,88	11 574 728,80
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-3 994 706,30	-616 373,10
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	962 793,42	220 630,55
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-99 394,34	-55 289,63
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	3 894 713,55	2 445 943,30
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-2 681 011,69	-2 431 623,40
Frais de transactions	-44 566,19	-30 739,23
Différences de change	452 215,55	155 974,40
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	842 814,63	-186 163,24
Différence d'estimation exercice N	1 042 501,31	199 686,68
Différence d'estimation exercice N-1	-199 686,68	-385 849,92
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-548 456,24	146 432,13
Différence d'estimation exercice N	-387 730,19	160 726,05
Différence d'estimation exercice N-1	-160 726,05	-14 293,92
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	336 814,18	211 456,55
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	41 901 518,29	40 843 188,84

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Passif		
Opérations de cession sur Instruments financiers		
TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Hors-bilan		
Opérations de couverture		
Actions	604 220,86	1,44
Taux	1 798 840,18	4,29
TOTAL Opérations de couverture	2 403 061,04	5,74
Autres opérations		
Actions	8 668 564,48	20,69
Change	19 366 606,82	46,22
Taux	14 911 733,56	35,59
TOTAL Autres opérations	42 946 904,86	102,49

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	263 147,13	0,63
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,13	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	1 797 214,50	4,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	14 911 733,56	35,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	263 147,13	0,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 797 214,50	4,29
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 911 733,56	35,59

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	USD		JPY		GBP		Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	9 699 468,08	23,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	520 824,46	1,24	101 694,92	0,24	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	48 465,96	0,12	99 046,61	0,24	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,90	0,00	0,23	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	222 487,60	0,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	30 272 703,76	72,25	2 302 968,10	5,50	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	30/09/2019
Créances	
Dépôts de garantie en espèces	853 621,88
Total des créances	853 621,88
Dettes	
Frais de gestion	17 850,21
Total des dettes	17 850,21

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	1 912,6567	1 937 112,88
Parts rachetées durant l'exercice	-3 955,0000	-3 994 706,30
Solde net des souscriptions/rachats	-2 042,3433	-2 057 593,42

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/09/2019
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	201 357,69
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,50
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des titres faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2019
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des titres constitutifs de dépôts de garantie

	30/09/2019
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non Inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille

	Code Isln	Libellés	30/09/2019
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/09/2019	28/09/2018
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	330 158,47	222 830,15
Total	330 158,47	222 830,15

	30/09/2019	28/09/2018
GLOBAL REACTIF M		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	330 158,47	222 830,15
Total	330 158,47	222 830,15

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/09/2019	28/09/2018
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	2 109 054,19	271 564,89
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	2 109 054,19	271 564,89

	30/09/2019	28/09/2018
GLOBAL REACTIF M		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	2 109 054,19	271 564,89
Total	2 109 054,19	271 564,89

**3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS
CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS
EXERCICES**

	30/09/2016	29/09/2017	28/09/2018	30/09/2019
Actif net Global en EUR	24 041 834,95	29 408 211,71	40 843 188,84	41 901 518,29
Actif net en EUR	24 041 834,95	29 408 211,71	40 843 188,84	41 901 518,29
Nombre de titres	26 660,5431	29 840,5431	40 650,5431	38 608,1998
Valeur liquidative unitaire en EUR	901,77	985,51	1 004,73	1 085,30
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	-76,68	54,51	6,68	54,62
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	-4,52	2,38	5,48	8,55

3.12. INVENTAIRE EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
BNP PARIBAS MOIS ISR FCP	EUR	31,014	712 563,27	1,70
S&P 500 THEAM EASY UCITS ETF	EUR	372 432	4 728 806,35	11,29
STOXX EUR 600 THEAM EASY	EUR	442 990	4 771 888,28	11,38
TOTAL FRANCE			10 213 257,90	24,37
IRLANDE				
ISHARES EURO CORPORATE BOND-ETF	EUR	15 287	2 147 883,12	5,13
ISHARES III CORE EUR CORP BOND UCITS ETF EUR DIS	EUR	37 803	5 089 969,81	12,15
ISHARES USD CORPORATE BOND	USD	31 500	3 501 542,76	8,36
ISHARES V MSCI JAPAN EUR HEDGED UCITS ETF (ACC)	EUR	15 800	738 273,96	1,76
ISHS EURO HIGH YLD CORP BD UCITS EUR DIS	EUR	30 100	3 106 997,25	7,41
JPMORGAN USD EMERGING MARKETS	USD	27 141	2 793 020,69	6,67
MAKT IBOXX USD HIGH YIELD CAP.	USD	36 000	3 404 904,61	8,13
SPDR EM LOCAL BOND ETF	EUR	36 000	2 335 996,80	5,57
TOTAL IRLANDE			23 118 589,00	55,18
LUXEMBOURG				
BNP Paribas Easy SICAV - Energy Metals Enhanced Roll	EUR	247 234	2 425 934,18	5,79
BNPETF EPRA EUROPE	EUR	284 031	2 930 319,42	6,99
BNPP EASY MSCI JAP EXCW HEUR	EUR	8 800	83 603,52	0,20
RAVEST CROSS ASS ABS RET IC	EUR	21 200	1 987 076,00	4,74
TOTAL LUXEMBOURG			7 426 933,12	17,72
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			40 758 780,02	97,27
TOTAL Organismes de placement collectif			40 758 780,02	97,27
Instruments financiers à terme				
Engagements à terme ferme				
Engagements à terme ferme sur marché réglementé ou assimilé				
CME EC EURUSD 1219	USD	146	-265 629,57	-0,64
EUR DJE 600 EUR 1219	EUR	127	17 780,00	0,04
FNXD USD Indi 1219	USD	12	13 398,45	0,03
NK2 TOKYO NIK 1219	JPY	25	90 127,12	0,22
NYS NYL MSCI EM 1219	USD	61	-82 214,00	-0,20
SP 500 MINI 1219	USD	8	-11 001,46	-0,03
TY CBOT YST 1 1219	USD	59	-64 440,28	-0,15
XEUR FBTP BTP 1219	EUR	21	35 740,00	0,09
XEUR FGBL BUN 1219	EUR	14	-28 420,00	-0,07

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
XEUR FOAT EUR 1219	EUR	14	-25 900,00	-0,06
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé			-320 559,74	-0,77
TOTAL Engagements à terme fermes			-320 559,74	-0,77
Engagements à terme conditionnel				
Engagements à terme conditionnel sur marché réglementé ou assimilé				
CBOT YST 10 A 10/2019 PUT 129	USD	-4	-799,52	0,00
CBOT YST 10 A 11/2019 PUT 128,5	USD	24	7 195,72	0,02
CBOT YST 10 A 11/2019 PUT 129,5	USD	20	11 421,78	0,03
DJ EURO STOXX 50 ' 11/2019 PUT 3300	EUR	34	5 848,00	0,01
DJ EURO STOXX 50 ' 11/2019 PUT 3425	EUR	12	3 972,00	0,01
DJ EURO STOXX 50 ' 12/2019 PUT 3150	EUR	10	1 990,00	0,00
DJ EURO STOXX 50 ' 12/2019 PUT 3200	EUR	16	3 840,00	0,01
EUREX EURO BUND 10/2019 PUT 172	EUR	-28	5 600,00	0,01
EUREX EURO BUND 11/2019 PUT 170	EUR	6	0,00	0,00
EUREX EURO BUND 11/2019 PUT 172	EUR	24	-16 560,00	-0,03
S&P 500 INDEX 11/2019 PUT 2725	USD	4	4 952,49	0,01
S&P 500 INDEX 12/2019 PUT 2725	USD	2	5 381,94	0,01
TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé			32 842,41	0,08
TOTAL Engagements à terme conditionnels			32 842,41	0,08
TOTAL Instruments financiers à terme			-287 717,33	-0,69
Appel de marge				
Appels de marges C.A.Indo en \$ us	USD	448 600,09	409 905,05	0,98
Appels de marges C.A.Indo en euro	EUR	11 760	11 760,00	0,03
Appels de marges C.A.Indo en yen	JPY	-10 635 000	-90 127,12	-0,22
TOTAL Appel de marge			331 537,93	0,79
Créances			853 621,88	2,04
Dettes			-17 850,21	-0,04
Comptes financiers			263 146,00	0,63
Actif net			41 901 518,29	100,00

GLOBAL REACTIF M	EUR	38 608,1998	1 085,30
------------------	-----	-------------	----------